

Compte rendu de la réunion du Jeudi 21 Décembre 2023

La Présidente ouvre la séance à 20h50.

Présents : 11

Le secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 7 Novembre 2023

2. Centre de secours de Saint Rome de Tarn :

- Convention d'accompagnement financier lié à la construction de centre d'incendie et de secours de Saint Rome de Tarn acceptée par l'ensemble du Conseil, après délibération.
- Après délibération, l'ensemble du Conseil accepte que Monsieur Gérard DESCOTTE, Maire de la commune du Viala du Tarn signe les conventions ou décisions qui prévoient les modalités de paiement et les obligations contractuelles des bénéficiaires.
- Après délibération, le Conseil accepte d'établir un dossier unique, pour les 6 communes concernées, de demande d'aide dans le cadre du Plan d'Accompagnement de Projets relatif aux raccordements en lignes aériennes du poste électrique du Sud Aveyron.

3. Travaux RD 993

- **Choix du Maître d'œuvre** : Le maître d'œuvre de l'entreprise A2E (Aveyron Etudes Environnement) a été retenu avec 6 voix pour.
- **Convention de commande publique** : la convention entre le SIEDA, Le syndicat mixte du Lévézou et du Ségala a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

3. Désignation d'un référent déontologue :

Le conseil a validé la candidature de Jacques Calmettes , juge en retraite avec 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

5. Budget

- Lotissement «Le Clos de Montjaux ».
 - Ouverture d'un budget pour la création de ce lotissement : la décision est reportée en attente de renseignements supplémentaires.
 - Fixation du prix de vente des lots : il est en cours de réflexion.
- **Comptabilité M57** : Après délibération, le Conseil accepte que le nouveau plan comptable M57 remplace désormais le plan M14.

6. Recensement

Après délibération, le choix du candidat recenseur s'est porté sur Jean-Claude Fournier avec 10 voix pour et 1 abstention.

7. Epicerie

Après délibération, le Conseil décide de baisser le loyer qui ne comprend plus la location de l'appartement., avec 1 abstention et 10 voix pour. Le loyer mensuel s'élèvera désormais à 350 €.

8. Extincteurs

Le devis de 901,98 € pour changement et entretien d'extincteurs suite à la visite de contrôle est approuvé à l'unanimité après délibération.

9. Participation au fonctionnement des écoles de Millau

- **ULIS (classe spécialisée)** : La demande qui concerne un enfant de la commune a été acceptée à l'unanimité après délibération,
- **Calendreta** : La demande pour 5 enfants de la commune a été refusée à l'unanimité.

10. Restauration du Christ en croix (œuvre classée) : Vu le montant du devis, la décision est reportée.

Questions diverses

a) Compteur électrique de la salle des fêtes de Montjoux :

Le compteur électrique de la salle des fêtes de Montjoux disjonctant très régulièrement, un devis va être demandé pour le changer.

b) Sanitaires publics Candas :

Un projet va être étudié pour aménager ces sanitaires sur la place près de la salle des fêtes.

c) Recrutement personnel municipal pour la cantine et le ménage :

Suite aux entretiens organisés avec les différentes candidates, Madame Delphine Lafuente a été choisie. Elle prendra ses fonctions à partir du 8 janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.